

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Mission Locale
du Nord Meusien

GRAND EST



Mission Locale
du Nord Meusien

GRAND EST

MIAP
MISSION
APPRENTISSAGE

RÉS
EAU **MILO**
MOUV'

Contrat
d'Engagement
Jeune



2024-2029
LABELLISÉE!
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES



Philippe COLAUTTI

PRÉSIDENT DE LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN

RAPPORT MORAL

« INVESTIR DANS LA JEUNESSE À L'HEURE DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES »

Chaque assemblée générale constitue un moment particulier de la vie associative. Comme un mantra, nous répétons presque toujours qu'au-delà des obligations statutaires, elle est l'occasion de prendre du recul sur l'année écoulée, d'évaluer le chemin parcouru et d'esquisser les perspectives qui s'offrent à nous.

L'exercice 2025 est à envisager sans doute comme une année de transition pour les Missions Locales françaises. Une année marquée par un paradoxe dont nous devons collectivement prendre la mesure. Jamais les attentes à l'égard des Missions Locales n'ont été aussi fortes. Jamais leur expertise n'a été autant reconnue dans les politiques publiques d'emploi et d'insertion. Et pourtant, jamais les interrogations relatives à leurs moyens d'action n'ont été aussi importantes.

La mise en œuvre progressive de la loi pour le plein emploi et du Réseau pour l'emploi a confirmé la place des Missions Locales comme opérateurs spécialisés de l'accompagnement des jeunes. Cette reconnaissance institutionnelle constitue un acquis important. Elle est le résultat de plus de quarante années d'expérience accumulées au service de la jeunesse et des territoires. La création du Réseau pour l'emploi constitue sans doute la transformation la plus importante du service public de l'emploi depuis plusieurs années. Son ambition est de mieux coordonner les acteurs pour proposer aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA, aux jeunes et aux entreprises un accompagnement plus lisible et plus efficace. Une ambition particulièrement élevée au regard de la diversité des publics et des institutions concernées.

Les Missions Locales y occupent désormais une place pleinement reconnue qui traduit la prise de conscience que les difficultés rencontrées par les jeunes nécessitent une expertise spécifique qui ne peut être diluée dans une approche généraliste de l'emploi.

Accompagner un jeune ne consiste pas uniquement à rapprocher une offre et une demande de travail. Il faut souvent agir simultanément sur la mobilité, le logement, la santé, la qualification, la confiance en soi ou encore l'accès aux droits. Cette approche globale constitue depuis l'origine l'ADN des Missions Locales. L'intégration au Réseau représente donc une opportunité mais aussi une vigilance. Une opportunité de mieux faire reconnaître notre expertise. Une vigilance afin que la nécessaire coordination des acteurs ne conduise jamais à uniformiser les réponses apportées aux territoires et aux jeunes que nous accompagnons. La proximité, la connaissance fine des réalités locales et la capacité d'initiative demeurent des conditions essentielles de l'efficacité de l'action publique. La coordination ne doit jamais conduire à l'effacement des spécificités territoriales.

Pour autant, cette reconnaissance ne saurait se satisfaire d'une approche purement déclarative. La confiance accordée aux Missions Locales doit s'accompagner des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Car les réalités auxquelles nous sommes confrontés demeurent préoccupantes.

Dans un contexte économique encore incertain, les jeunes restent parmi les publics les plus exposés aux difficultés sociales. Les problématiques de logement, de mobilité, d'accès aux soins, de santé mentale ou encore de qualification demeurent des freins majeurs à l'insertion professionnelle. Notre territoire n'échappe pas à cette réalité comme vous le rappellera notre directrice dans son rapport d'activité.

Les difficultés rencontrées par les jeunes prennent cependant des formes différentes selon les contextes ou les situations. Là où les grandes agglomérations concentrent souvent les problématiques liées à la densité urbaine, les territoires ruraux doivent composer avec d'autres réalités tout aussi pénalisantes. Dans la Meuse, l'accès à l'emploi, à la formation, aux soins ou même à certains services publics demeure fortement conditionné par la mobilité. Pour beaucoup de jeunes, l'absence de permis de conduire ou de véhicule personnel constitue encore aujourd'hui un frein majeur à l'autonomie. Cette réalité nous rappelle que l'égalité des chances ne peut se résumer à une égalité de droits. Elle suppose également une capacité réelle d'accès aux opportunités offertes par notre société. C'est précisément dans cette logique que s'inscrit l'action de proximité portée par la Mission Locale du Nord Meusien. Aller vers les jeunes, maintenir des permanences délocalisées, développer des solutions adaptées à la ruralité ne relève pas d'un choix organisationnel ; il s'agit d'une exigence d'égalité territoriale.

La ruralité qui caractérise une grande partie du Nord Meusien constitue une richesse. Nous l'avons souvent dit ici ; mais elle implique également des contraintes spécifiques, des adaptations supplémentaires.

C'est précisément la vocation des Missions Locales : proposer un accompagnement global, personnalisé et de proximité.

Les chiffres de l'année 2025 témoignent de cette mobilisation.

Au cours de l'exercice écoulé, la Mission Locale du Nord Meusien a accompagné 1 792 jeunes. Parmi eux, 640 ont été accueillis pour la première fois. 721 jeunes ont accédé à l'emploi et 262 sont entrés en formation. Ces résultats démontrent une nouvelle fois la pertinence de notre action et la confiance que les jeunes accordent à notre structure.

Ils traduisent également l'engagement remarquable des professionnels de la Mission Locale.

Je souhaite ici saluer leur implication quotidienne.

Dans un environnement institutionnel et budgétaire de plus en plus complexe, ils continuent d'assurer un accompagnement exigeant, bienveillant et efficace. Ils savent conjuguer les impératifs de performance attendus par les financeurs avec les besoins parfois très éloignés de l'emploi immédiat exprimés par les jeunes. Cette capacité d'adaptation constitue l'une des grandes forces de notre structure.

L'année 2025 a également confirmé la pertinence des démarches d'aller-vers que nous avons développées depuis plusieurs années. Le dispositif MiloMouv', devenu progressivement une référence locale et régionale, poursuit son objectif de repérage et de mobilisation des jeunes les plus éloignés des institutions. Soixante-dix jeunes dits "invisibles" ont ainsi été repérés et accompagnés au cours de l'année. Plus qu'une marque ou qu'une appellation, derrière ce chiffre se cachent autant de parcours individuels, parfois marqués par des ruptures familiales, scolaires, sociales ou professionnelles. Ces jeunes ne poussent généralement pas spontanément la porte de nos institutions. Il faut aller à leur rencontre. Cette démarche d'aller-vers, aujourd'hui largement reprise dans les politiques publiques, est portée par notre Mission Locale depuis plusieurs années. Elle constitue l'une des raisons pour lesquelles notre territoire est régulièrement identifié comme un laboratoire d'expérimentation et d'innovation sociale.

C'est pourquoi je demeure convaincu que l'avenir des politiques d'insertion repose autant sur la capacité à accueillir que sur la capacité à aller vers.

Dans cette perspective, l'évolution engagée vers le dispositif O2R et le projet AmbiMeuse devront faire l'objet d'une attention particulière. Les modalités de financement et de coopération évoluent. Les attentes de l'État aussi. Mais l'objectif demeure identique : permettre à chaque jeune de trouver sa place dans la société. C'est l'engagement de chaque bénévole et de chaque administrateur mobilisé par le projet de notre structure. Tout le reste n'est que secondaire.

L'innovation constitue une autre caractéristique forte de notre Mission Locale.

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses actions ont été développées ou consolidées autour de la santé, de la découverte des métiers, du parrainage, de la citoyenneté, du sport ou encore de la culture. Je pense notamment aux actions consacrées à la santé mentale, sujet devenu incontournable depuis plusieurs années. Les professionnels observent quotidiennement l'augmentation des fragilités psychologiques qui affectent une partie de la jeunesse. Les réponses apportées par la Mission Locale contribuent à lever ces freins invisibles mais souvent déterminants dans les parcours d'insertion. Je pense également aux actions de découverte des métiers, aux partenariats avec les entreprises, au tournoi inter-institutions ou encore aux initiatives conduites autour du Centre Mondial de la Paix.

Toutes participent à une même ambition : créer les conditions de la rencontre, de la confiance et de l'engagement.

Si nous pouvons aujourd'hui nous projeter avec confiance vers l'avenir, c'est aussi parce que notre association a traversé au cours des dernières années une épreuve qui aurait pu durablement fragiliser son développement. Cinq années se sont désormais écoulées depuis l'incendie criminel qui a détruit notre siège historique au printemps 2021. Beaucoup d'entre nous gardent en mémoire cette nuit particulière, les interrogations qu'elle a suscitées et les défis qu'il a fallu relever dans l'urgence. Avec le recul, cet événement nous rappelle surtout la capacité de résilience dont notre association, ses salariés, ses administrateurs et ses partenaires ont su faire preuve. Loin de céder au découragement, nous avons collectivement transformé cette épreuve en opportunité de développement. Ce chemin parcouru mérite aujourd'hui d'être rappelé tant il illustre la force du projet collectif qui nous rassemble.

En cela, l'année 2025 aura été celle de la pleine appropriation de nos nouveaux locaux. Le nouveau bâtiment n'est pas seulement un outil de travail moderne et performant. Il symbolise la capacité de notre association à se reconstruire, à se projeter dans l'avenir et à maintenir un service public de proximité de qualité entièrement pensé au bénéfice de la jeunesse du territoire.

Cette réussite collective doit beaucoup à la mobilisation des collectivités locales, des services de l'État, des partenaires institutionnels, des entreprises et à la volonté des administrateurs de notre association.

Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Cette réflexion sur nos moyens d'action nous renvoie également à une question plus fondamentale : que signifie aujourd'hui accompagner un jeune vers l'autonomie ?

Pendant longtemps, l'insertion professionnelle a parfois été envisagée comme une simple mise en relation entre une personne et un emploi. L'expérience quotidienne des Missions Locales démontre pourtant que les parcours sont infiniment plus complexes. L'autonomie ne se décrète pas. Elle se construit progressivement. Elle suppose de pouvoir se déplacer, se loger, accéder aux soins, gérer un budget, comprendre les codes du monde professionnel, développer la confiance nécessaire pour faire des choix et les assumer. Derrière chaque réussite professionnelle se cache bien souvent un ensemble d'étapes préalables, parfois discrètes, parfois longues, mais toujours essentielles. Gagner en mobilité, retrouver une stabilité personnelle, reprendre confiance après un échec scolaire, accepter de solliciter de l'aide ou simplement oser franchir la porte d'une institution constituent déjà des victoires importantes. Cette réalité nous invite à la modestie. Les professionnels de la Mission Locale savent qu'il n'existe pas de parcours standard ni de solution universelle. Chaque jeune possède son histoire, ses ressources, ses fragilités et son rythme d'évolution. La qualité de l'accompagnement réside précisément dans cette capacité à conjuguer exigence et bienveillance, à fixer un cap sans imposer un chemin unique.

Dans une société où tout semble s'accélérer, où la performance immédiate est souvent valorisée, les Missions Locales rappellent qu'investir dans la jeunesse suppose également de savoir prendre le temps. Le temps de l'écoute, de la relation de confiance, de l'expérimentation et parfois même de l'erreur. C'est souvent dans cet espace que naissent les véritables dynamiques d'émancipation. À travers chacune de ses actions, notre association poursuit finalement cette ambition simple mais essentielle : permettre à chaque jeune de devenir pleinement acteur de son propre parcours. Car l'autonomie n'est pas seulement une destination. Elle est avant tout un processus de construction individuelle et collective auquel nous avons la responsabilité de contribuer.

Mais au moment où nous nous réjouissons de cette réalisation, nous devons également regarder l'avenir avec lucidité. Les perspectives financières des années 2026 et 2027 suscitent de légitimes inquiétudes. La baisse progressive de certains financements, les incertitudes pesant sur les dispositifs régionaux, l'évolution des modalités de financement de l'État ainsi que les contraintes budgétaires générales interrogent la capacité future des Missions Locales à maintenir un niveau d'intervention équivalent.

La Mission Locale du Nord Meusien n'échappe pas à ces tensions.

La diminution des effectifs observée depuis deux ans, principalement par le non-remplacement de certains départs, illustre déjà les conséquences concrètes de ces contraintes. Pour autant, nous refusons toute forme de fatalisme. L'histoire des Missions Locales est faite d'adaptation, d'innovation et de résilience.

Nous continuerons à défendre une conviction simple : les dépenses consacrées à l'insertion des jeunes ne constituent pas un coût mais un investissement. Un jeune accompagné vers l'emploi, vers la qualification ou vers l'autonomie représente une richesse pour l'ensemble de la collectivité. À l'inverse, chaque jeune laissé au bord du chemin représente un risque supplémentaire de décrochage, de précarité ou d'exclusion. C'est pourquoi nous continuerons à porter cette parole auprès des pouvoirs publics. Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir. C'est préparer les compétences de demain. C'est renforcer la cohésion sociale. C'est soutenir le développement économique de nos territoires. C'est aussi faire vivre les valeurs républicaines de solidarité et d'égalité des chances.

L'année 2026 est donc une année déterminante.

Elle exige de nous de la vigilance, de l'innovation et de la capacité d'adaptation.

Les défis sont nombreux. Ils le seront sans doute davantage encore dans les années qui viennent. Mais l'histoire de notre Mission Locale nous enseigne qu'aucune contrainte n'est insurmontable lorsqu'un territoire sait se rassembler autour de sa jeunesse. Je souhaite enfin remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration, la directrice, les salariés, les bénévoles, les parrains, les entreprises partenaires, les élus et tous ceux qui contribuent au quotidien à faire vivre cette belle mission de service public.

Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie pour votre confiance et pour votre engagement au service de la jeunesse du Nord Meusien.

SOMMAIRE

La Mission Locale

5

Aujourd'hui c'est quoi ?

5

Les fondamentaux de l'accompagnement

5

L'offre de service

6

La gouvernance

7

L'équipe

8

Les financeurs

9

Les chiffres clés 2025

10

Sigles

10

Définitions

10

Bilan global

11

Retour sur 2025

17

Les temps forts de la Mission Locale

17

Zoom sur MiloMouv'

20

Zoom sur le CEJ "Contrat d'Engagement Jeune"

21

Zoom sur la Loi Plein Emploi

22

Zoom sur l'inauguration des nouveaux locaux

23

Perspectives

24

Remerciements

26

LA MISSION LOCALE ...

Aujourd'hui, c'est quoi ?

La Mission Locale du Nord Meusien est un acteur clé du Réseau pour l'Emploi, dédié à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap dans le cadre de l'alternance ou du CEJ). Son rôle est de les aider à surmonter les obstacles qui freinent leur insertion professionnelle et sociale. Plus qu'une simple orientation vers l'emploi, elle propose un accompagnement global et personnalisé couvrant tous les aspects de l'insertion : emploi, formation, orientation, mais aussi des enjeux comme la mobilité, le logement, la santé, la vie sociale, ainsi que l'accès à la culture et au sport.

L'objectif est d'aider chaque jeune à devenir autonome en levant les barrières à leur intégration dans la vie active. Par le biais de conseils individualisés, d'ateliers de préparation à l'emploi, de mises en relation avec des employeurs ou encore de l'aide dans les démarches administratives, la Mission Locale du Nord Meusien accompagne chaque jeune dans la construction de son parcours professionnel et personnel, en tenant compte des réalités sociales et économiques auxquelles il fait face.

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT

♦ Paroles de jeunes ♦ Paroles de professionnel·les ♦ Paroles de Bertrand Schwartz, Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, 1981

L'APPROCHE GLOBALE

- ♦ « Le jeune doit savoir qu'il peut être accompagné sur tous les aspects de sa vie. »

LES JEUNES, ACTEURS DE LEURS PARCOURS

- ♦ « Savoir que l'on est maître décisionnaire tout en sachant qu'on n'est pas seul, qu'il y a quelqu'un pour nous aider et nous accompagner. »

L'ANCRAGE PARTENARIAL LOCAL

- ♦ « Afin d'être au plus près des besoins du jeune, le conseiller Mission Locale ne travaille pas seul, il fait appel au tissu partenarial déjà existant et le développe régulièrement. »

LA PERSONNALISATION DE LA RELATION

- ♦ « Le conseiller prend du temps pour moi, je suis au cœur de l'entretien. »

LE « TENIR CONSEIL »

- ♦ « On ne prend pas la place, on laisse faire des choix. »

LA TEMPORALITÉ DES JEUNES

- ♦ « Gérer son temps ne suppose pas nécessairement qu'il soit rempli constamment à faire quelque chose, comme certains adultes ont tendance à le penser [...] Être maître de son temps, donc de soi (n'est-ce pas cela devenir adulte ?)... »

L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT

- ♦ « Être accueillis et respectés comme on est et là où on en est. »

« Contre l'espace morcelé sans repères, un espace cohérent où se construire. Seuls les jeunes qui trouvent un lieu où il leur est possible de "reglobaliser une vie éclatée" – école, rue, entreprise, logement, ... – arrivent à se situer et à s'insérer dans la société. »

L'ACCUEIL INCONDITIONNEL

- ♦ « La Mission Locale doit rester ouverte à tous. »

LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT MUTUELS

- ♦ « Quand ils constatent qu'on leur fait confiance, et qu'on vit et agit avec eux dans le respect et la confiance mutuelle, leur énergie et leur créativité sont sans limite. »

L'ADAPTABILITÉ

- ♦ « L'adaptabilité demande de se creuser les méninges, toujours être en réflexion et réajuster son raisonnement. »

L'OFFRE DE SERVICE



La Mission Locale du Nord Meusien repose sur une équipe pluridisciplinaire engagée et passionnée, composée de conseillers, chargé relations entreprises, éducateurs spécialisés, et de personnels administratifs. Tous sont pleinement engagés dans l'accompagnement des jeunes, à chaque étape de leur parcours d'insertion. Cette équipe œuvre en parfaite complémentarité, avec pour objectif d'apporter des solutions sur-mesure aux défis rencontrés par chaque jeune. L'accompagnement proposé se distingue par sa flexibilité et son approche individualisée, prenant en compte non seulement les besoins professionnels, mais aussi les réalités sociales et personnelles des jeunes.

L'équipe travaille au sein de plusieurs pôles spécialisés afin de répondre à des problématiques variées, du repérage à l'accès à l'emploi. Le Pôle Aller-Vers (MiloMouv') va à la rencontre des jeunes en rupture ou éloignés des structures, grâce à une équipe d'éducateurs mobilisée sur le repérage actif. Le Pôle Conseil aide les jeunes à définir leur projet professionnel et à se préparer aux exigences du marché du travail, tandis que le Pôle Entreprise facilite leur mise en relation avec les entreprises et accompagne la recherche de stages ou de contrats, et le Pôle Contrat d'Engagement Jeunes accompagne les jeunes dans des parcours renforcés vers l'emploi (minimum 15h d'activité par semaine). Par ailleurs, le Pôle Administratif accueille le public et valorise au quotidien l'activité de la Mission Locale par la production de reporting à destination des financeurs, contribuant ainsi à la reconnaissance et à la pérennisation des actions menées.

En parallèle de cet accompagnement de proximité, la Mission Locale du Nord Meusien coordonne plusieurs dispositifs départementaux. Ces initiatives visent à renforcer l'impact de l'accompagnement proposé et à offrir des solutions complémentaires pour chaque jeune. Le dispositif MiloMouv' en Meuse permet une approche innovante et dynamique de l'accompagnement, tandis que le Réseau Mission Apprentissage en Meuse (MIAP) accompagne les jeunes dans leur recherche d'apprentissage, leur fournissant des informations essentielles et un suivi personnalisé. De plus, le dispositif LOJ'Toît Jeunes, spécifique au Nord Meusien, soutient les jeunes dans leur accès à un logement stable et sécurisé, une condition sine qua non pour leur autonomie.

Présente sur 11 sites répartis à travers le territoire, la Mission Locale du Nord Meusien reste toujours proche des jeunes qu'elle accompagne. Cette présence sur le terrain, dans des villes et villages comme Belleville, Stenay, Montmédy, Étain, Varennes, Clermont, Les Islettes, Fresnes, Damvillers, Boulogny ou encore Spincourt, garantit une accessibilité maximale et permet à chaque jeune de bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, à la fois proche et adapté aux spécificités de leur territoire. La diversité des lieux d'accueil renforce la proximité et permet de répondre plus facilement aux besoins locaux des jeunes.

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU DE LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN

Président : Monsieur COLAUTTI Philippe
Vice-Présidente : Madame GRETZ Dominique
Trésorière : Madame MUNERELLE Régine
Trésorier Adjoint : Monsieur LECOEUR Stéphane
Secrétaire : Monsieur PITZ André-Victor
Secrétaire Adjointe : Madame PROT Christine

Collège 1

Collège 2

Collège des élus

Madame ANTOINE Jocelyne : Sénatrice de la Meuse
Monsieur MENONVILLE Franck : Sénateur de la Meuse
Madame GOULET Florence : Députée
Madame HURLAIN Laetitia : Conseillère Régionale
Madame GRETZ Dominique : Conseillère Départementale
Madame PERIN Isabelle : Conseillère Départementale
Monsieur PERRIN Stéphane : Conseiller Départemental
Madame SOUBRIER Marie-Paule : Conseillère Départementale
Monsieur WATRIN Benoît : Conseiller Départemental
Madame WOITIER Valérie : Conseillère Départementale
Monsieur ALEXANDRE Didier : Président de la Codecom du territoire de Fresnes en Woëvre
Madame BALLIEU Gilberte : Vice-présidente de la Codecom Damvillers-Spincourt
Monsieur COLAUTTI Philippe : Représentant mandaté par le Grand Verdun
Monsieur DUMONT Eric : Président de la Codecom de Montmédy
Monsieur GERARDY Philippe : Président de la Codecom du Pays d'Etain
Monsieur PERRIN Stéphane : Président de la Codecom du Pays de Stenay et du Val dunois
Monsieur JADOUL Sébastien : Président de la Codecom Argonne Meuse
Madame LAPIERRE Natacha : Adjointe à la Mairie de Boulogny
Madame COLLINET-YUNG Catherine : Représentante mandatée par la Codecom Val de Meuse Voie Sacrée

Collège des administrations et organismes publics

Madame CARREE-SENE Marie-Laure : IA - DASEN Meuse
Monsieur ZAKRZEWSKI Laurent : Directeur de la DDETSP Meuse
Monsieur HUGNY Christian : Directeur de France Travail Verdun
Monsieur ABARRI Saïd : Directeur Territorial de la PJJ
Madame MIELLE Stéphanie : Directrice Emploi, Mobilité, Habitat, Logement
Monsieur PERNOT Nicolas : Directeur des Services de la Région Grand Est
Madame MALLICK Alice : Sous-Préfète de Verdun

Collège 3

Collège 4

Collège des partenaires économiques et sociaux

Collège des Organisations ou Associations et des personnes qualifiées ouvrant sur les problèmes d'insertion sociale des jeunes

Monsieur DRENERI Dominique : Représentant de la CAPEB
Monsieur LAURENT Mickaël : Président de la FFB
Madame SOUBRIER Marie-Paule : Représentante du CCAS de Belleville sur Meuse
Madame MUNERELLE Régine : Représentante du CIAS du Grand Verdun
Madame THOUVENIN Odile : Représentante du CCAS de Thierville
Monsieur TOURNOIS Philippe : Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse et Président de la CPME
Madame WATRIN Sylvie : Représentante du CCAS de Verdun

Madame LECLERC Marie : Présidente de l'ACSI d'Etain
Monsieur LECOEUR Stéphane : Directeur de l'Association Meusienne de Prévention
Madame PENNESI Sandrine : Présidente du CIDFF
Madame ROUSSEAU-VIC Sylvie : Représentante du CIO de Verdun
Monsieur PITZ André-Victor : Personne qualifiée
Madame PROT Christine : Personne qualifiée

L'ÉQUIPE

La Mission Locale du Nord Meusien rassemble une équipe pluridisciplinaire et engagée, incluant des conseillers, éducateurs et assistantes administratives, tous impliqués dans l'accompagnement des jeunes. Grâce à une collaboration étroite et une formation continue, l'équipe répond avec efficacité aux besoins des jeunes, tout en restant fidèle aux valeurs de proximité et d'innovation.



1 Directrice
1 Directrice Adjointe
1 Assistante Financière
3 Coordinateurs
12 Conseillers
3 Éducateurs
5 Assistantes Administratives
1 Agent France Services
1 Agent La Poste
2 Volontaires en service civique

8 Services
Direction
Pôle Conseil
Pôle CEJ
Pôle Entreprise
Pôle MiloMouv'
Pôle Administratif
Pôle France Services
Pôle La Poste

30

COLLABORATEURS pour 27,4 ETP

12

PARRAINS - MARRAINES

MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN

2D, rue du Général Sarrail - 55430 - Belleville-sur-Meuse

Téléphone : 03 29 86 25 26 - Contact mail : contact@ml-nordmeusien.fr

Site internet : <https://ml-nordmeusien.fr>

Nos réseaux sociaux :



LES FINANCEURS

Les financeurs de la Mission Locale du Nord Meusien sont essentiels au bon fonctionnement de la structure et à la mise en œuvre de ses actions. Leur soutien permet de développer et de maintenir les dispositifs d'accompagnement pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ces partenaires, qu'ils soient publics ou privés, contribuent à renforcer l'autonomie des jeunes sur le territoire.

1 756 335 €

Budget annuel pour 2025



Répartition des financements

ÉTAT : CEJ, obligation de formation, parrainage, MiloMouv'

RÉGION : Logement, promotion des métiers

Département : Logement, FAJ

Justice : FIPD, PJJ, ARML

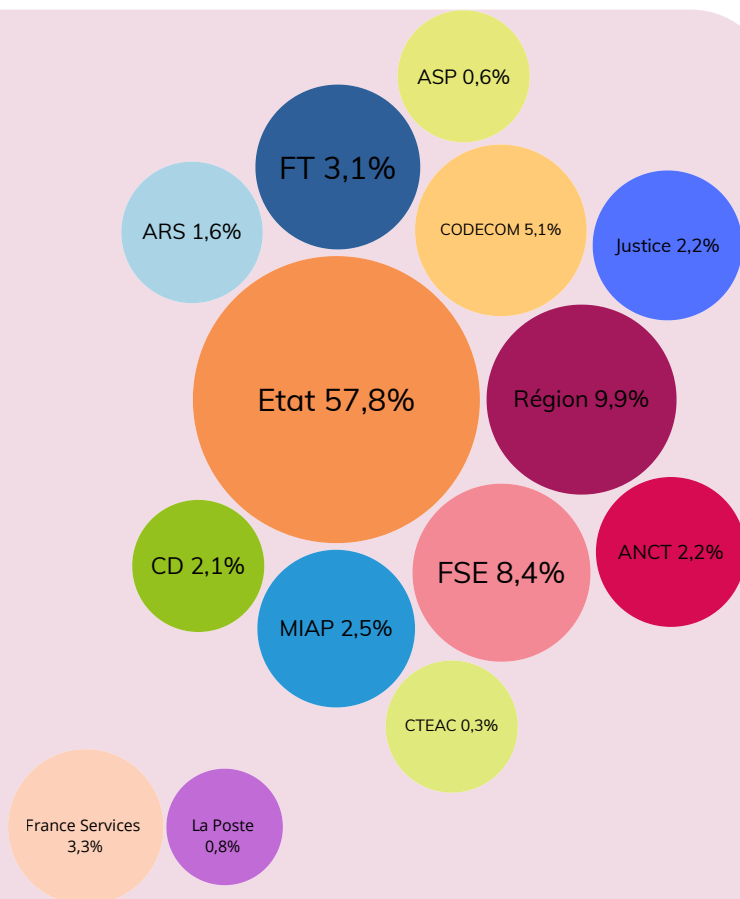
MIAP : FNADT, FIE,

ANCT : Parrainage, BAP, action sport, chantiers jeunes

ASP : Suivis et formations services civiques

France Travail : CoTraitance, avenir pro

FSE : JR, orientation



LES CHIFFRES CLÉS EN 2025

Les chiffres clés en 2025 mettent en lumière l'impact significatif de la Mission Locale du Nord Meusien dans l'accompagnement des jeunes. Ces données reflètent l'engagement de la structure à répondre aux besoins spécifiques des jeunes, en offrant un soutien personnalisé pour leur insertion professionnelle et sociale. Elles témoignent également de l'efficacité des dispositifs mis en place, de la mobilisation des équipes, et de la collaboration avec les partenaires locaux pour accompagner les jeunes à devenir acteurs de leur parcours sur le territoire.

Sigles

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

LPE : Loi pour le Plein Emploi

PACE : Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise

OPCO : Opérateur de Compétence (Ex : OPCA)

POEI : Période Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

NEET : Not in Education, Employment or Training ("ni étudiant, ni employé, ni stagiaire")

QPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Définitions

Jeunes en 1er accueil : Un jeune est considéré en 1er accueil sur une période, si au moins un événement dossier de type 1er accueil a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

Jeunes accompagnés : Un jeune est accompagné sur une période, si au moins un événement dossier de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

Jeunes en contact : Ce terme englobe un périmètre plus large. Ce sont les jeunes ayant eu un contact sur la période quelle qu'en soit la nature, y compris mail, SMS, courrier, sauf administratif et correctif.

Bilan Global 2025

640

Jeunes en 1er
accueil

1 792

Jeunes
accompagnés

3 682

Jeunes en
contact

1 504

Contrats de
travail

11 752

Entretiens
individuels

13 150

Participations à des
ateliers collectifs

47 479

Actes administratifs
"Métiers"

Profils des jeunes accompagnés



hommes

54%



femmes

46%

Thématique de l'accompagnement

*Pourquoi les jeunes poussent les portes de la
Mission Locale ?*

34% Accès à l'emploi

26% Formation

12% Orientation

11% Loisirs, culture, sport

9% Logement

8% Santé

9%

des jeunes sont mineurs.

9%

des jeunes ont au moins 1 enfant.

6%

des jeunes ont une Reconnaissance
de la Qualité de Travailleurs
Handicapés.

24%

des jeunes déclarent avoir des
difficultés pour se loger.

6%

des jeunes sont bénéficiaires du
RSA.

Délai de latence

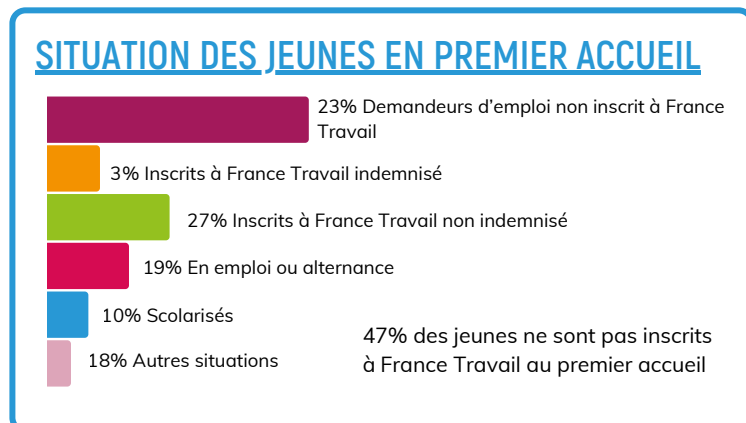
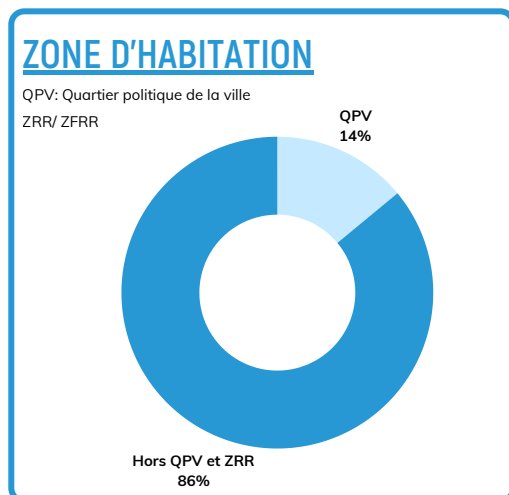
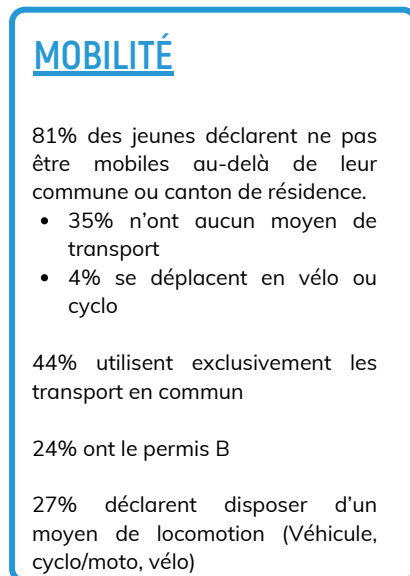
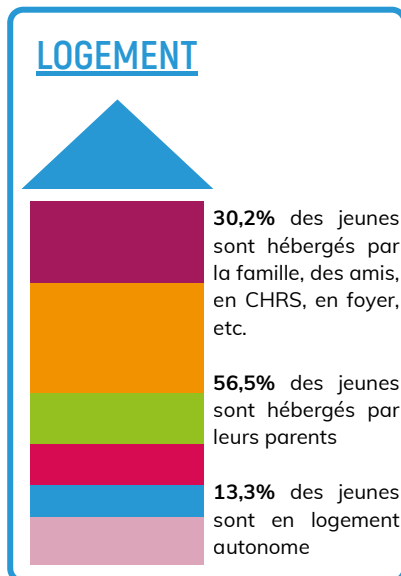
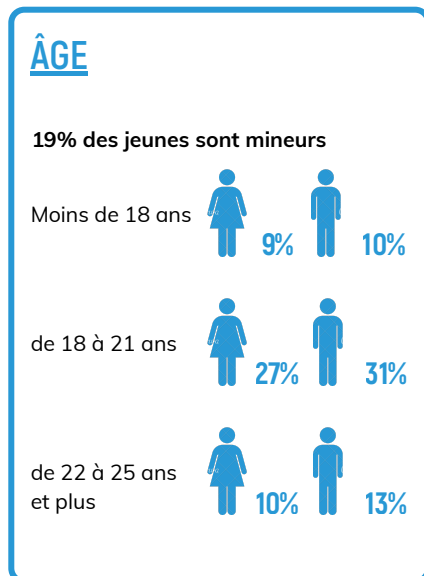
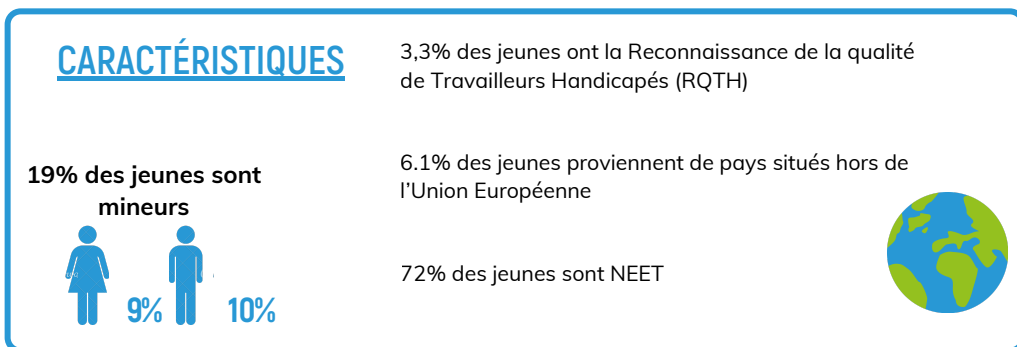
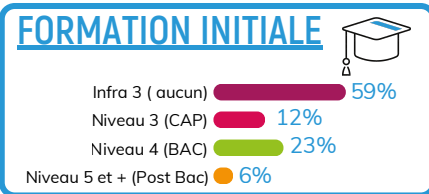
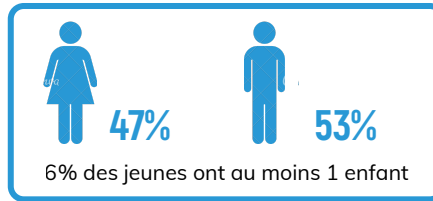
Sortie du système scolaire

21 mois

1ère inscription Mission Locale

Source : Système d'information des Missions Locales i-milo
De 01/01/2025 au 31/12/2025

Profils des jeunes reçus en premier accueil

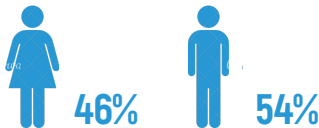
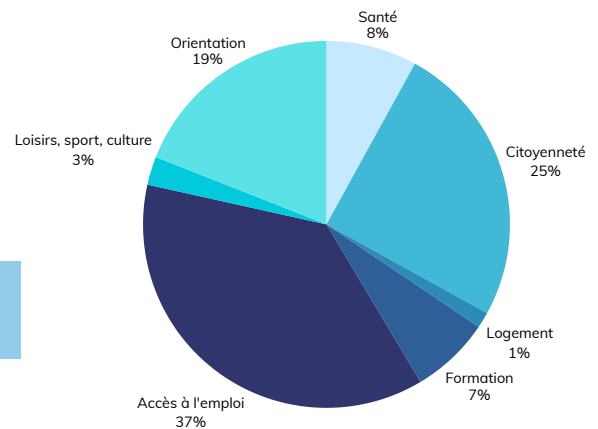


Les thématiques de l'accompagnement

Profil des jeunes accompagnés



En 2025, **1 792** jeunes ont été accompagnés et ont bénéficié de **11 752** entretiens



9% des jeunes ont au moins 1 enfant

LOGEMENT

24% des jeunes sont en situation de précarité (Foyers, CHRS, amis,...)
19% sont en logement autonome

CARACTÉRISTIQUES

9% des jeunes sont mineurs
6% des jeunes ont la Reconnaissance de la qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH)
8% des jeunes proviennent de pays situés hors de l'Union Européenne

Les parcours d'accompagnement

PACEA

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales

201 jeunes
en parcours, soit 11% des jeunes accompagnés

15% des jeunes
sont en situation professionnelle à la sortie (emploi, formation...)

45 615€
Montant des allocations versées
175 jeunes concernés
soit une moyenne de 260€ par parcours

LOI PLEIN EMPLOI

La LPE renforce la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes dans une logique de simplification des démarches : "Dites-le nous une fois".

461 jeunes
envoyés par France Travail

38% des jeunes
ne sont pas connus par la Mission Locale

CEJ

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes rencontrant des difficultés d'accès à un emploi durable. Il s'adresse aux jeunes qui ne sont ni en études, ni en formation, et constitue un droit ouvert leur permettant de bénéficier d'un parcours intensif et personnalisé visant leur insertion professionnelle.

44,5% ont effectué des périodes d'immersion
85 jeunes ont eu une solution structurante (Formation, E2C, Promo AFPA, Service civique...)

Focus sur la dynamique d'accès à l'emploi, parmi les sortants 2025 :
35,5% ont occupé une situation professionnelle après la sortie (emploi, formation, alternance)

Parcours moyen de 5,9 mois

778 613€
Montant des allocations versées
374 jeunes concernés
soit une moyenne de 2 081€ par parcours

274 jeunes
entrés dans le dispositif

65%
des jeunes n'ont pas de diplôme

88%
des jeunes n'ont pas le permis



CEJ JEUNES EN RUPTURE

Dispositif dédié aux jeunes les plus en difficultés, visant à lever les freins sociaux en parallèle d'un accompagnement vers l'emploi.

40 jeunes
ont bénéficié du dispositif

207 ateliers
réalisés conjointement avec l'AMIE

1 255 participations
aux ateliers

MiloMouv'

Le Réseau MiloMouv' en Meuse est un dispositif mobile d'accompagnement destiné aux jeunes de 16 à 25 ans éloignés du Service Public de l'Emploi. Coordonné par la Mission Locale du Nord Meusien, il s'appuie sur deux équipes mobiles allant à la rencontre des jeunes, sur le terrain ainsi que via les réseaux sociaux, afin de favoriser le lien, l'accompagnement et l'insertion professionnelle.

79

jeunes repérés
sur le Nord Meusien

63

jeunes mobilisés sur le
Nord Meusien

11

chantiers réalisés sur le
département

69

jeunes entrés en chantier

L'accès à l'emploi

660 jeunes

ont accédé à l'emploi

376 PMSMP

Période de Mise en Situation en
Milieu Professionnel

soit 1 441

contrats de travail signés

**Les jeunes en
emploi**



46%

54%

50,5% des jeunes n'ont pas de diplôme

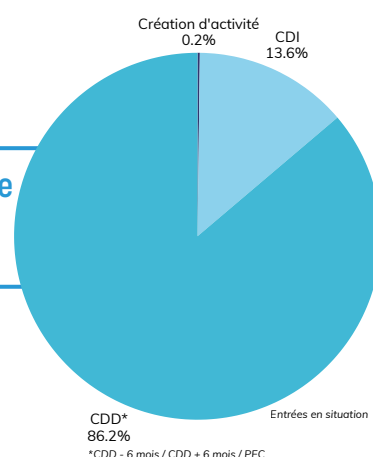
17% des jeunes habitent en QPV

4,7% des jeunes ont une RQTH



23,4% en emploi durable

(contrat de plus de 6
mois)



22 jeunes ont intégré un PACE (Parcours
d'Accompagnement)

41 jeunes ont intégré un Service Civique

29 jeunes ont intégré le dispositif Parrainage dont
11 issus des QPV

L'alternance

61 jeunes

en alternance

**Les jeunes en
apprentissage**



28% des jeunes sont mineurs

46% des jeunes n'ont pas de diplôme

18% des jeunes ont une RQTH

Les secteurs d'activité



COMMERCE



HRT



SANTÉ - SAP



INDUSTRIE

Le réseau partenarial des entreprises

123

entreprises contactées

60

entreprises ont déposé
une offre auprès de nos
services

76

offres d'emploi collectées

139

jeunes recrutés

L'accès à la formation

20 jeunes
ont repris une scolarité

262 jeunes
ont suivi une formation
professionnelle

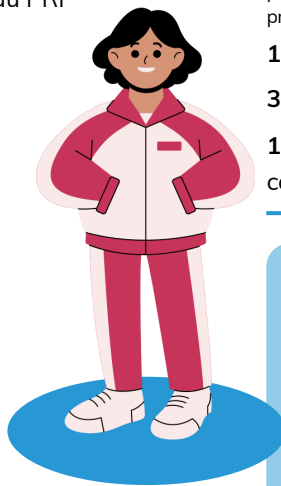
291 jeunes positionnés sur une formation dans le cadre du Plan Régional de Formation

pour **165 entrées** en formation dans le cadre du PRF

Dans le cadre du Contrat Engagement Jeune :

28 jeunes ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et Gestes et Postures

108 jeunes ont suivi les modules "Déclic pour l'action" de l'Afpa, portant sur les thématiques de l'emploi, de l'orientation et de la mobilité.



Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif de dernier recours destiné aux jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté sociale ou professionnelle.

Attribué par le conseil départemental, il se traduit principalement par des aides financières individuelles mobilisables pour soutenir leur insertion.

7340€ alloués dans le cadre du FAJ classique

2845€ alloués dans le cadre du FAJ d'urgence

Plateforme Loj'Toît

Loj'Toît Jeunes est un dispositif régional du Grand Est facilitant l'accès au logement des jeunes dans le cadre de leur mobilité professionnelle (emploi, formation, apprentissage).

Loj'Toît propose un accompagnement personnalisé par un référent dédié, chargé d'aider à la recherche de logement et aux démarches administratives, en lien avec les aides mobilisables.

244
jeunes accompagnés

70
jeunes ont bénéficié d'un atelier

9 ateliers
réalisés

L'Obligation de formation

L'obligation de formation vise à prévenir le décrochage scolaire et à sécuriser le parcours des jeunes de 16 à 18 ans en garantissant leur engagement dans une solution (études, emploi, formation, service civique ou accompagnement).

Elle mobilise notamment les Missions Locales, chargées de proposer au jeune une orientation adaptée à ses besoins et à son projet professionnel.

166 jeunes mineurs accompagnés

38,7 % des jeunes en respect OF à fin de période

113 jeunes fléchés décrochage scolaire dans le cadre de la campagne RIO

49 jeunes sont entrés à l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C)

44 jeunes ont bénéficiés d'une POEI

148 jeunes sont en accompagnement "jeune sous main de justice" milieu ouvert/fermé

166 jeunes des territoires ont bénéficié de l'accompagnement renforcé FSE +

74 jeunes entrés en chantier d'insertion

La Bourse au permis

L'aide au permis de conduire, financée par la politique de la ville, est un dispositif piloté par la Mission Locale, qui attribue des bourses aux jeunes en QPV afin de faciliter leur mobilité et leur insertion professionnelle.

D'un montant de 1 000 €, cette aide est accordée en contrepartie de 70 heures de bénévolat réalisées au sein d'une association.

10 jeunes ont bénéficié de l'allocation Bourse au permis

9 000€ de bourse allouée

995 heures de bénévolat réalisées

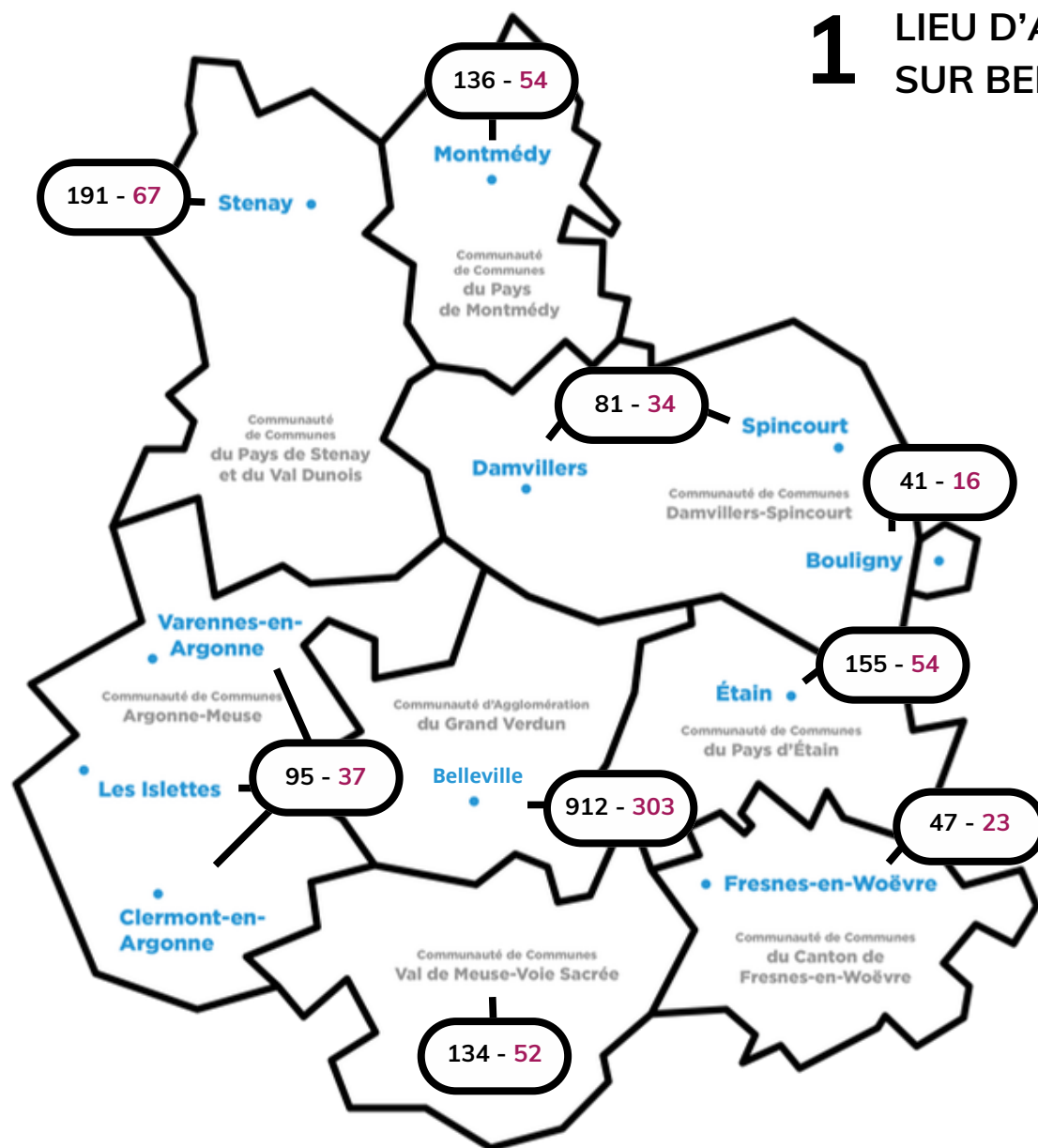
Les thématiques abordées :

- La notion de budget & épargne de précaution
- Les aides financières directes et indirectes à mobiliser
- Constituer un dossier logement (documents ...)
- Les étapes d'entrée/sortie (état des lieux/préavis)
- Les risques liés au non-respect des éléments de projet
- Les différents types d'hébergement
- Comment trouver un logement ?
- Les contacts importants à connaître
- L'Eco Logement

Les permanences délocalisées

10 PERMANENCES
DELOCALISEES

1 LIEU D'ACCUEIL
SUR BELLEVILLE



**JEUNES ACCUEILLIS
PREMIERS ACCUEILS**

Public accueilli sur les
permanences*

49% de jeunes suivis
52,6% de nouveaux accueils

RETOUR SUR 2025

Les temps forts de la Mission Locale



27 février

On la joue sans CV !

Cette action a permis aux jeunes de rencontrer des employeurs du secteur de l'animation et de l'enfance dans un cadre ludique et participatif. En misant sur les échanges et les mises en situation plutôt que sur le CV, elle a favorisé les rencontres, la découverte des métiers et les opportunités d'emploi, de stage ou de formation.



26 mars

Salon de l'Orientation et de l'Alternance

Le Salon de l'Orientation et de l'Alternance, organisé le 26 mars 2025 à Verdun par la Mission Locale du Nord Meusien, dans le cadre du réseau MIAP et avec le soutien financier de la Région Grand Est, a rassemblé près de 700 visiteurs, plus de 60 entreprises et 75 partenaires. Cette édition record a permis de nombreuses rencontres entre jeunes, organismes de formation et recruteurs, donnant lieu à des prises de contact, des stages et des opportunités de recrutement.



30 janvier

Job Café

Le Job Café a réuni de nombreux jeunes en recherche d'emploi autour des offres proposées par la Mission Locale du Nord Meusien. Organisé dans un cadre convivial, ce temps d'échange a favorisé l'information, les rencontres et l'accès aux opportunités d'emploi du territoire.



4 mars

Court-Métrage "L'Interview" Projet Marionnettes

Dans le cadre du CTEAC, des jeunes accompagnés par l'antenne de Stenay ont participé à la création d'un court-métrage sur le thème de l'entretien d'embauche avec la compagnie Green Ginger. Ce projet a favorisé l'accès à la culture tout en développant la confiance en soi, l'expression orale, la créativité et le travail d'équipe. Une expérience collective riche en découvertes et en apprentissages.



28 mars

C'est une bonne question !

Le 28 mars 2025, des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Nord Meusien ont présenté au Centre Mondial de la Paix le spectacle « C'est une bonne question ! », créé avec le Collectif des Pièces Détachées et financé dans le cadre du CTEAC. Ce projet artistique a permis aux participants de s'exprimer, de gagner en confiance et de valoriser leur parcours à travers une création collective.



9 avril

Tournoi de futsal

Le tournoi Futsal a réuni 8 équipes et une cinquantaine de participants autour d'un moment de sport, de convivialité et de rencontre. Inscrite dans le cadre du projet « Sport et Rencontres », financé par la Politique de la Ville, cette action a favorisé les échanges entre les jeunes, notamment issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, et les institutions du territoire dans un cadre informel et fédérateur.



21 mai

Forum Job Saisonnier et plus Fresnes en Woëvre

Ce forum a réuni de nombreux jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier ou durable. Employeurs, agences d'intérim et partenaires de l'emploi étaient mobilisés pour proposer des offres, favoriser les rencontres et accompagner les candidatures. Une action organisée par la Mission Locale du Nord Meusien et la Communauté de Communes de Fresnes-en-Woëvre.



31 mai

GTA - Grande Traversée de l'Argonne

Les 31 mai et 1er juin 2025, une dizaine de jeunes accompagnés par la Mission Locale du Nord Meusien ont participé à la Grande Traversée de l'Argonne aux côtés de l'association Foot De Bonheur. À travers 100 km parcourus en relais (randonnée, VTT et trail), cette aventure sportive et collective a favorisé le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et l'engagement des participants.



6 juin

Portraits croisés - MJC

Un groupe de jeunes accompagnés par la Mission Locale du Nord Meusien a présenté Portraits croisés à la MJC contre-courant, un spectacle qu'ils ont eux-mêmes écrit et mis en scène avec le Collectif des Pièces Détachées. À travers des récits inspirés de leur parcours, de leurs questionnements et de leurs expériences, ils ont fait de la création artistique un véritable outil d'expression, de confiance et de valorisation. Projet financé dans le cadre du CTEAC du Pays de Verdun.



19 juin

Soirée historique costumée

Organisée par les jeunes de la Mission Locale, la soirée historique costumée a réuni jeunes et équipe de la Mission Locale à la MJC et a permis de proposer une immersion dans différentes époques historiques de manière ludique. Le port de costumes et d'accessoires d'époque a favorisé la participation active et l'expression des jeunes.





11 octobre

Marche - Octobre rose

Un groupe de jeunes de la Mission Locale a participé à la marche « Octobre Rose » à Belleville-sur-Meuse, dans le cadre du projet « Mission Bien-être » financé par l'ARS. À travers cette marche collective, l'action a permis de promouvoir l'activité physique tout en s'inscrivant dans une démarche de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein et à l'importance du dépistage précoce. Ce temps partagé a favorisé une dynamique de groupe autour de valeurs de solidarité, de cohésion et d'engagement citoyen.



25 septembre

Adopte ton parrain - ta marraine

« Adopte ton parrain » a pris la forme d'un speed dating permettant la mise en relation entre une vingtaine de jeunes et les parrains et marraines bénévoles de la Mission Locale. Il a permis d'identifier des binômes potentiels dans une logique de complémentarité avec l'accompagnement des conseiller(ère)s. L'action a permis l'engagement de plusieurs jeunes dans un parcours d'accompagnement en parrainage.



9-10 et 16 octobre

Portes ouvertes - France Services

France services a organisé 3 journées portes ouvertes au cours desquelles le public a pu découvrir les services proposés et rencontrer différents intervenants du territoire afin de favoriser l'accès au droit et de lutter contre l'exclusion numérique.



Novembre

1 mois pour moi

Déployé à deux reprises en 2025 (mars et novembre), le projet 1 mois pour moi a réuni près de 30 jeunes autour d'actions dédiées à la santé et au bien-être. Ateliers culinaires, activités physiques adaptées, médiation animale, relaxation ou encore accompagnement nutritionnel ont permis d'aborder la santé dans sa globalité. Financé par l'ARS, ce projet visait également à renforcer les conditions favorables à l'insertion en mettant en lumière les liens étroits entre santé, confiance en soi et accès à l'emploi.



15 novembre

Escape Game - spécial 11 novembre

Une dizaine de jeunes ont participé à un escape game créé par la Mission Locale dédié à la Première Guerre mondiale autour de la thématique du 11 novembre. À travers des énigmes et des mises en situation, ils ont été amenés à mobiliser leurs connaissances historiques et leur esprit de réflexion. L'activité a favorisé les échanges entre participants et une approche ludique de l'histoire et de la mémoire collective.



LES PARTENAIRES

La Mission Locale s'appuie sur un large réseau de partenaires institutionnels, associatifs et économiques, pleinement engagés aux côtés des équipes dans l'accompagnement global des jeunes. Grâce à leur participation active et à leur implication, ils contribuent directement à la mise en œuvre des actions menées autour de thématiques essentielles à l'insertion sociale et professionnelle : emploi, formation, orientation, logement, mobilité, santé, justice, droit des étrangers, citoyenneté, handicap, culture, loisirs et sport.

Cette dynamique partenariale permet une coordination renforcée des interventions et favorise un co-accompagnement ajusté aux besoins de chaque jeune, rendant ainsi les parcours d'insertion plus efficaces, cohérents et durables.

ZOOM SUR MILOMOUV'

REPÉRER, REMOBILISER ET PRÉVENIR LES RUPTURES DE PARCOURS

Dispositif phare de la Mission Locale du Nord Meusien depuis 2020, MiloMouv' s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'insertion.

Construit autour d'une démarche d'« aller-vers », il poursuit deux finalités complémentaires : repérer les jeunes invisibles ou en rupture de parcours et les remobiliser vers une dynamique d'insertion sociale et professionnelle.

Dans un contexte de décrochage de plus en plus complexe, MiloMouv' constitue un outil essentiel de prévention des ruptures. Il permet d'intervenir en amont auprès de jeunes qui échappent aux dispositifs classiques, avant que les situations d'isolement ou de non-recours aux droits ne s'installent durablement.

REPÉRER LES JEUNES INVISIBLES : ALLER-VERS POUR RECRÉER LE LIEN

MiloMouv' s'adresse aux jeunes sans emploi ni formation, en rupture de parcours, en retrait des dispositifs ou désengagés des démarches d'insertion.

Grâce à son fonctionnement souple et adaptable, le dispositif permet de toucher des publics qui adhèrent difficilement aux formes d'accompagnement traditionnelles.

Pour recréer le contact, l'équipe d'éducateurs mobilise différents modes d'intervention : travail de rue, présence sur les événements et lieux fréquentés par les jeunes, organisation d'actions de proximité, réseaux sociaux, visites à domicile et liens avec les familles ou partenaires.

Cette présence hors cadre institutionnel permet de créer un premier contact là où il n'existe plus de demande et d'instaurer progressivement une relation de confiance.

Cette première accroche, qui nécessite parfois du temps et de la régularité, est souvent indispensable pour permettre au jeune de reprendre confiance et d'envisager un accompagnement plus structuré.

Le dispositif intervient également auprès de jeunes déjà connus de la Mission Locale ou des partenaires lorsque des signes de fragilisation apparaissent (absences répétées, désengagement progressif, rupture de suivi). Cette réactivité permet d'éviter les ruptures de parcours et de prévenir le décrochage durable.

REMOBILISER PAR L'ACTION

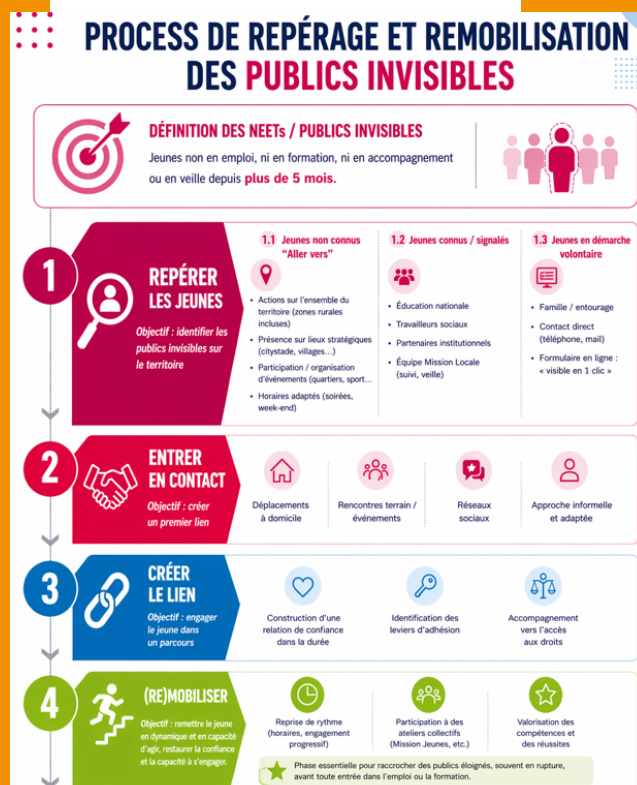
Une fois le lien recréé, MiloMouv' propose une première étape de remobilisation à travers des chantiers jeunes rémunérés d'un mois.

Pour des jeunes souvent éloignés des dispositifs classiques, en perte de confiance ou durablement désengagés, cette étape constitue un levier essentiel pour retrouver un rythme, reprendre confiance, réinvestir le collectif, se remobiliser par l'action et renouer avec les institutions et les dispositifs d'accompagnement. Cette phase permet de restaurer des repères, de renforcer l'engagement des jeunes et de préparer leur entrée dans un parcours d'insertion plus structuré.

Elle facilite ensuite l'accès à un accompagnement adapté (PACEA, CEJ ou autres dispositifs), en réinstallant les conditions d'adhésion au parcours.

UNE PASSERELLE VERS L'INSERTION

Par son approche souple, réactive et progressive, MiloMouv' joue un rôle déterminant de passerelle vers les dispositifs de droit commun en sécurisant les parcours des jeunes les plus éloignés de l'insertion.



ZOOM SUR LE CEJ, CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

UN CEJ RÉNOVÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif d'accompagnement intensif visant à favoriser l'insertion durable des jeunes vers l'emploi. Il repose sur un engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale, assorti d'une allocation conditionnée à l'assiduité et à l'engagement dans le parcours. (Activité de 15h minimum par semaine)

En 2025, la Mission Locale a engagé une réflexion sur l'évolution du Contrat d'Engagement Jeune afin de mieux répondre aux besoins des jeunes accompagnés et de renforcer l'efficacité du dispositif.

Menée avec les équipes et nourrie par les retours des jeunes, cette démarche a conduit à une refonte du CEJ autour de plusieurs principes :

- Une individualisation renforcée de l'accompagnement et du parcours du jeune ;
- une participation plus active du jeune dans la construction de son parcours ;
- des parcours plus souples et plus fluides ;
- des actions recentrées sur l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle.

Cette évolution a abouti en septembre 2025 à la mise en place d'un CEJ rénové plus personnalisé et plus efficace.

UN ACCOMPAGNEMENT PLUS PERSONNALISÉ

Au cœur du CEJ rénové, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement de proximité construit autour de ses besoins, de son projet et de son rythme d'avancement.

Accompagné par un conseiller référent tout au long de son parcours, il co-construit un plan d'action personnalisé à partir d'une évaluation de ses besoins et bénéficie d'entretiens individuels réguliers permettant d'ajuster rapidement l'accompagnement.

Les ateliers et actions collectives sont mobilisés en fonction des besoins identifiés et des objectifs poursuivis, afin de proposer un parcours individualisé.

Cette organisation renforce la relation de confiance, favorise l'engagement du jeune et permet un accompagnement au plus près de sa situation avec pour finalité l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

UNE ÉQUIPE RÉORGANISÉE AU SERVICE DES PARCOURS

Pour accompagner cette évolution, l'organisation de l'équipe CEJ a été repensée afin de renforcer la complémentarité des missions et la qualité de l'accompagnement proposé.

Trois conseillers référents sont désormais dédiés au suivi individuel des jeunes. Ils assurent l'évaluation des besoins, la construction du parcours, la mise en œuvre du plan d'action et le suivi régulier des situations.

Deux conseillers-formateurs sont chargés de concevoir et d'animer les ateliers ainsi que les actions collectives mobilisées dans les parcours.

L'ensemble est coordonné par un coordinateur CEJ, garant de la cohérence du dispositif et du lien avec les partenaires.

Cette organisation permet de garantir aux jeunes un accompagnement plus réactif, plus cohérent et plus adapté à leurs besoins.

Au-delà d'une évolution organisationnelle, cette rénovation illustre la volonté de la Mission Locale d'adapter en permanence ses pratiques pour offrir un accompagnement toujours plus efficace au service de l'insertion des jeunes.



ZOOM SUR LA LOI PLEIN EMPLOI

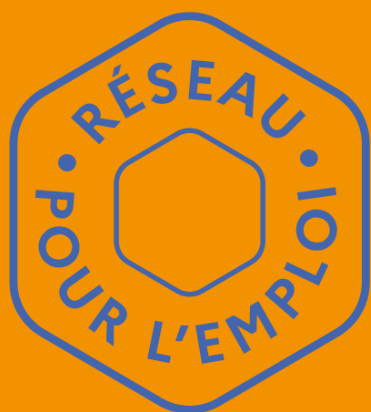
Entrée en vigueur le 1er janvier 2025, la Loi Plein Emploi a profondément transformé l'organisation du service public de l'emploi en intégrant les Missions Locales au sein du Réseau pour l'emploi, aux côtés notamment de France Travail et de Cap Emploi.

Cette réforme renforce le rôle des Missions Locales dans l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Les situations orientées vers les Missions Locales sont de plus en plus complexes, marquées par l'accumulation de freins sociaux, professionnels, de santé, de mobilité ou de logement, nécessitant des accompagnements globaux et impliquant des parcours de plus en plus longs.

Dans le même temps, les attentes des financeurs se renforcent, avec des objectifs et indicateurs largement centrés sur l'accès à l'emploi. Les Missions Locales doivent ainsi concilier la complexification des situations des jeunes accompagnés avec des exigences de performance toujours plus fortes.

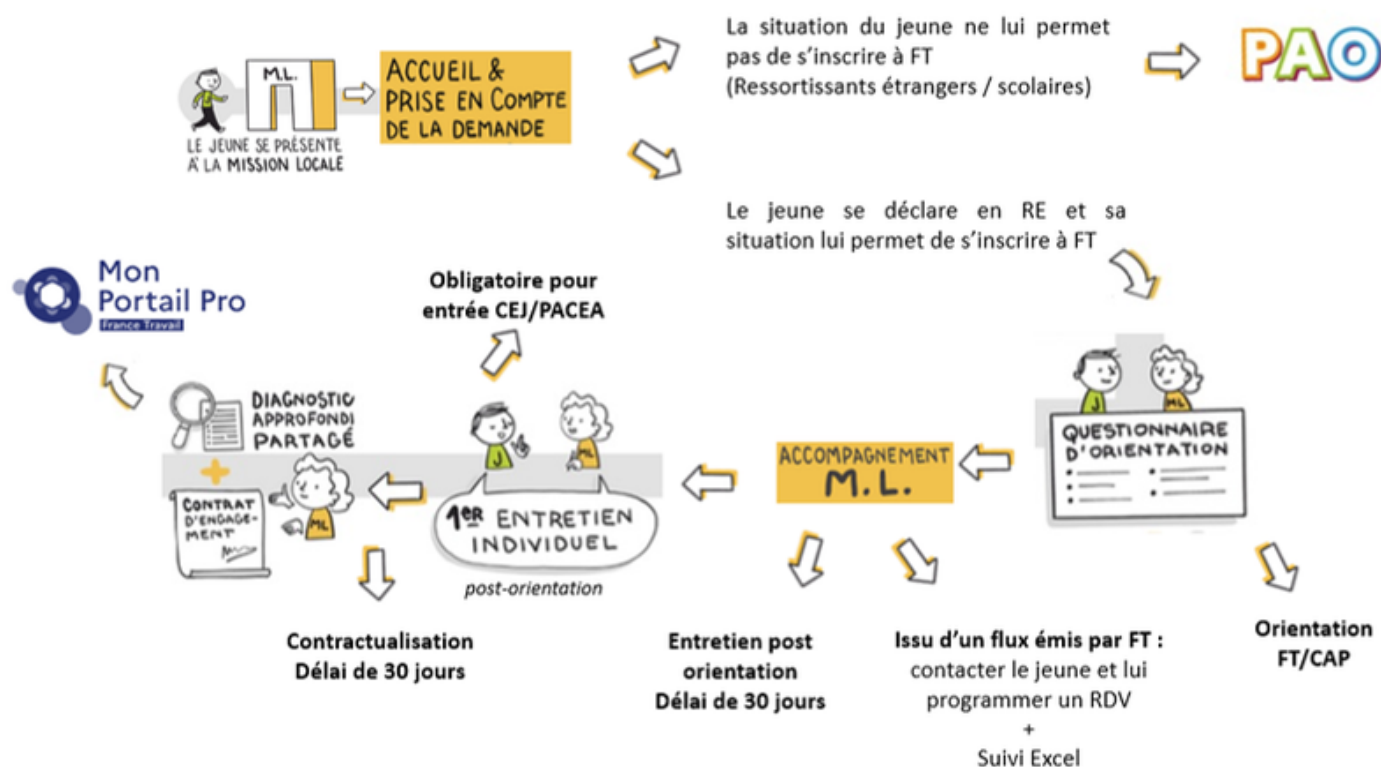
La mise en œuvre de la réforme s'est également traduite par une hausse des obligations de suivi et de traçabilité, générant une charge administrative accrue pour les professionnels.

L'un des principaux enjeux des années à venir sera de préserver la qualité de l'accompagnement des jeunes dans un contexte où les besoins augmentent, les exigences se renforcent et les moyens se contraignent.



CE QUI CHANGE :

- Inscription obligatoire pour tous les jeunes se déclarant en recherche d'emploi
- Mise en œuvre progressive du futur SI partagé et de référentiels communs
- Impacts métiers forts :
 - Orientation des publics les plus vulnérables sur la base de critères concertés entre les acteurs du RPE.
 - Charge administrative en forte augmentation



ZOOM SUR L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

UN CADRE MODERNISÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES JEUNES

Le 7 février 2025, la Mission Locale du Nord Meusien a inauguré ses nouveaux locaux situés au 2D rue du Général Sarrail à Belleville-sur-Meuse, en présence de nombreux élus, partenaires, entreprises et jeunes accompagnés.

Cette inauguration marque l'aboutissement d'un projet majeur pour l'association. Après l'incendie ayant détruit son bâtiment en mars 2021, la Mission Locale a poursuivi son activité durant près de quatre années dans des conditions provisoires, tout en maintenant la continuité de l'accompagnement des jeunes du territoire.

Installée dans ses nouveaux locaux depuis le 6 novembre 2024, elle dispose désormais d'un environnement plus accueillant, moderne et fonctionnel, favorisant l'accueil du public, les entretiens individuels, les actions collectives et le développement de nouvelles activités.

L'événement s'est déroulé sous l'égide de Philippe Colautti, Président de la Mission Locale du Nord Meusien, et a réuni :

- **Monsieur Xavier Delarue**, Préfet de la Meuse
- **Monsieur Jérôme Dumont**, Président du Département de la Meuse
- **Madame Marie-Paule Soubrier**, Maire de Belleville-sur-Meuse
- **Monsieur Samuel Hazard**, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Maire de Verdun et Conseiller départemental de la Meuse
- **Madame Laëtitia Hurlain**, Conseillère régionale du Grand Est
- **Madame Jocelyne Antoine**, Sénatrice de la Meuse

Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'engagement conjoint de l'État, de l'Union européenne, des collectivités partenaires et de l'ensemble des acteurs mobilisés autour du projet.

Plus qu'un nouveau bâtiment, ces nouveaux locaux symbolisent la résilience de la Mission Locale du Nord Meusien. Ils offrent aujourd'hui un cadre à la hauteur de son engagement pour accompagner les jeunes vers l'emploi, la formation et l'autonomie.



Nouveaux locaux, même engagement

PERSPECTIVES

L'année 2026 s'annonce comme une année de défis et d'adaptation pour les Missions Locales.

Dans un contexte marqué par une réduction des financements publics, des attentes renforcées en matière de résultats et une évolution rapide des besoins des jeunes accompagnés, la Mission Locale du Nord Meusien devra faire preuve de résilience, d'agilité et de capacité d'adaptation afin de maintenir un accompagnement de qualité, personnalisé et résolument orienté vers l'emploi, dans un environnement de plus en plus contraint.

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE SOUS TENSION

La Loi de finances 2026 marque une nouvelle étape dans la réduction des moyens alloués aux Missions Locales. Cette baisse budgétaire significative intervient alors même que les besoins des jeunes accompagnés continuent de croître et que les exigences des pouvoirs publics en matière de résultats se renforcent.

Au-delà des diminutions de financements déjà annoncées, de nombreuses incertitudes demeurent quant à l'évolution des soutiens financiers de plusieurs partenaires. Dans un contexte où les informations évoluent rapidement et où certains arbitrages restent à confirmer, les capacités de projection et de pilotage des structures s'en trouvent fortement fragilisées.

Ces évolutions impactent directement les moyens mobilisables au service des jeunes, qu'il s'agisse des ressources humaines, des dispositifs d'accompagnement ou des actions développées sur le territoire.

Face à cette situation, la Mission Locale du Nord Meusien poursuivra son travail d'adaptation et de recherche de solutions afin de préserver autant que possible la qualité de l'accompagnement proposé. Optimisation des ressources, diversification des financements, renforcement des partenariats et priorisation des actions constitueront des enjeux majeurs pour les années à venir.

Dans ce contexte particulièrement incertain, maintenir un accompagnement de proximité, personnalisé et réactif représente plus que jamais un défi majeur pour les Missions Locales.

MILOMOUV' : FAIRE ÉVOLUER LE DISPOSITIF POUR PÉRENNISER SON ACTION

En 2026, MiloMouv' intègre AmbiMeuse, l'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R) déployée à l'échelle départementale et portée par le réseau des Maisons Familiales Rurales. Cette nouvelle organisation, construite dans le cadre d'un consortium réunissant plusieurs acteurs de l'insertion, impliquera la mise en place d'outils, de modalités de suivi et de pratiques partagés à l'échelle du territoire.

La Mission Locale poursuivra ses actions de repérage des publics les plus éloignés de l'emploi et maintiendra la démarche d'aller-vers qui constitue l'une des forces reconnues de MiloMouv'.

Le dispositif de remobilisation évoluera avec la création de Mission Jeunes, nouveau parcours de trois mois remplaçant les chantiers jeunes rémunérés. Il associera remobilisation par l'action, accompagnement individuel, ateliers collectifs et interventions autour de la santé, de l'accès aux droits, de la culture et de la citoyenneté.

Le parcours pourra ensuite se poursuivre avec MiloBoost, nouvelle phase d'accompagnement de cinq mois intégrée à AmbiMeuse +, destinée à lever les freins à l'insertion et à orienter les jeunes vers les dispositifs les plus adaptés.

Cette évolution permettra de structurer un parcours plus progressif et sécurisé, du repérage à l'accompagnement vers l'emploi, tout en préservant les principes qui font la richesse de MiloMouv' depuis sa création.

L'année 2026 sera consacrée au déploiement et à la consolidation de ce nouveau modèle, dans un contexte marqué par une réduction de l'enveloppe financière dédiée à l'O2R. La Mission Locale devra ainsi adapter son organisation à ce nouveau cadre tout en préservant la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes du territoire.

PERSPECTIVES

LE PÔLE ENTREPRISE : UNE STRATÉGIE EMPLOI AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU TERRITOIRE

Dans un contexte où les attentes en matière d'accès à l'emploi se renforcent, la Mission Locale poursuivra en 2026 la transformation de son organisation afin de gagner en efficacité au service de l'insertion professionnelle des jeunes.

Cette dynamique passera notamment par une réorganisation du pôle entreprise visant à renforcer les liens entre les jeunes, les employeurs, les acteurs de l'emploi et de la formation. L'objectif est de mieux identifier les besoins en recrutement du territoire, d'anticiper leurs évolutions et d'adapter les actions de la Mission Locale aux réalités économiques locales.

Au-delà de la mise en relation, le pôle entreprise contribuera à développer l'employabilité des jeunes en développant les actions de découverte et de promotion des métiers et des secteurs qui recrutent ainsi que la sensibilisation aux compétences attendues sur le marché du travail. Il participera également à une meilleure anticipation des besoins en compétences et des évolutions du marché du travail afin d'adapter les actions proposées aux jeunes aux enjeux de recrutement actuels et futurs.

Véritable interface entre les jeunes, les entreprises et les conseillers, il confortera son rôle d'expertise emploi et d'interlocuteur privilégié des employeurs du territoire.

À travers cette évolution, la Mission Locale entend renforcer son efficacité collective en matière d'accès à l'emploi et favoriser des parcours d'insertion adaptés aux besoins du territoire.

CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT DE DEMAIN

Face à l'évolution des besoins, des attentes et des modes d'engagement des jeunes, la Mission Locale engagera en 2026 une réflexion de fond sur l'évolution de ses pratiques et de son modèle d'accompagnement.

L'objectif sera de renforcer l'adhésion aux parcours proposés, de favoriser l'engagement dans la durée et de faire évoluer les modalités d'accompagnement, de suivi et de relation aux jeunes. Cette démarche sera menée avec les jeunes eux-mêmes afin de renforcer leur pouvoir d'agir et de les associer à la construction des évolutions à venir.

Cette dynamique concernera également l'offre de services. Si l'accès à l'emploi et à l'autonomie demeure la finalité centrale de l'action de la Mission Locale, la prise en compte des freins périphériques reste indispensable à la réussite des parcours.

Dès 2026, un accent particulier sera mis sur le renforcement des actions liées à la santé globale, notamment à la santé mentale, ainsi que sur le développement de l'accès à la culture, identifiés comme des enjeux croissants pour les jeunes accompagnés.

Cette ambition s'appuiera sur un maillage territorial renforcé et sur la mobilisation des partenaires locaux afin d'enrichir l'offre proposée et de garantir un accompagnement global, coordonné et au plus près des besoins.

CONCLUSION

Dans un environnement marqué par de fortes incertitudes financières et des besoins croissants des jeunes, la Mission Locale du Nord Meusien poursuivra en 2026 sa transformation afin de préserver la qualité de son accompagnement et renforcer son impact au service de l'emploi.

Adaptation des organisations, évolution des pratiques, développement des partenariats et innovation constitueront les principaux leviers pour répondre aux défis à venir.

Plus que jamais, l'ambition sera de construire avec les jeunes des parcours d'insertion durables, en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire au service de leur autonomie et de leur avenir professionnel.

MERCI !

- Aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration.
- À l'ensemble des financeurs.
- À tous les partenaires.
- À l'ensemble des salariés et des parrains/marraines de la Mission Locale du Nord Meusien.
- Aux jeunes pour leur confiance.





Mission Locale du Nord Meusien

GRAND EST

2D, rue du Général Sarrail
55430 - Belleville sur Meuse

contact@ml-nordmeusien.fr
<https://ml-nordmeusien.fr>

Nos réseaux sociaux

SCAN MOI



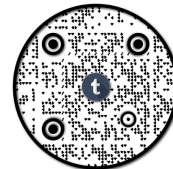
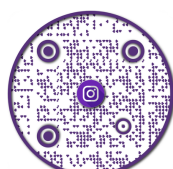
Mission Locale du Nord Meusien



@missionlocalenordmeusien



@missionlocaledunordmeusien



Mission Locale du Nord Meusien



Mission Locale du Nord Meusien

